

5870
x2.

Lalot, L. (Melle)

Paris.

4

GALERIE DE M.H. LEZARD-
PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DE LIMOGES
COMMANDEUR DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'UNIVERSITE-

DÉCÉDÉ LE 6 DÉCEMBRE 1884.

C'EST D'UN NÉ SALOMAN, M^e. DE TABLEM^x, QUE JE TENAIS CETTE TOILE ROULÉE,
QU'IL AVAIT TROUVÉE DANS UNE VILLE FRONTIÈRE DE BELGIQUE. ELLE N'A
SUBI QU'UN NETTOYAGE-

AGAUCHE, EN TRAVERS, SOUS LE PIED DU CHRIST IL M'A SEMBLE VOIR LA
SIGNATURE, A. VAN DYCK, C'EST EN TOUT SA MANIÈRE. LES FIGURES SONT BELLES
ET D'UN SAISSANTE EXPRESSION. LA REALITÉ ET L'ANATOMIE DU CORPS
DU CHRIST, FAISAIENT L'ADMIRATION D'UN CHIRUGIEN DISTINGUÉ. LA DOULEUR
LA RÉSIGNATION ET LA FOI ~~EMPREINTES~~ EMPREINTES SUR LES AUTRES PHYSIONOMIES
IMPRIMENT A CETTE SCENE LE VÉRITABLE SENTIMENT QU'ELLE ^{Doit} ~~DOIT~~ EXPRIMER.

"ENTRE LES PIEDS DU CHRIST EN TRAVERS ~~EN~~ ET DU BAS EN HAUT, ON PEUT
LIRE SUR VOTRE TABLEAU: ANT.V.DYCK.

LES ANCIENS MAÎTRES CACHAIENT OU DISSIMULAIENT LEUR SIGNATURE. C'EST ~~XXXX~~
C'ÉTAIT MODESTIE, DELICAT SCRUPULE; ART DU MOINS, CAR C'ÉTAIT DIRE "NE
JUJEU PAS SUR L'ENSEIGNE"

VEUILLEZ AGREER, MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

(SIGNE) PERRY

LAON LE 9 FEVRIER

1864

GALERIE L. LALOT
4, RUE JACQUES-CALLOT
PARIS (6^e)

TÉLÉPH : LITTRÉ 61-25

R.C. SEINE 456.882

20 Avril 1931

*L'original m'a été remis
le 15-31-31 sans motif*

Monsieur le Directeur
du Musée National
Bruxelles

Monsieur le Directeur,

Je me permets de vous adresser la
photographie d'un tableau "Descente de Croix"
Ce tableau attribué et signé Ant. V. Dyck
me paraît faire partie de la série de Rubens (!)
qui sont exposés dans votre musée.

Ce tableau est indiscutablement d'un
de ces grands maîtres, peut-être pourrait-il
intéresser votre musée; d'autant que le prix
demandé 250.000 frs. me semble être tout
à fait en dehors des prix généralement
usités pour les œuvres de cette importance.

Je joins inclus une copie de l'acte de vente
qui m'a été remis par la propriétaire dudit tableau.
Veuillez agréer Monsieur le Directeur, l'expression
de ma considération distinguée.

L. Lalot
Mlle L. Lalot.

3
16 mai 1931.

Mademoiselle,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la Commission d'Art Ancien, de nos ^Musées, en sa dernière séance, n'a pas émis un avis favorable à l'acquisition du tableau dont vous avez bien voulu nous transmettre la photographie par votre lettre du 30 avril.

Nous vous remercions, toutefois, de votre aimable communication et vous prions d'agréer, Mademoiselle, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

L. Lalot

Mademoiselle L. Lalot
rue Jacques Callot,
Paris (6^e)